



THE AFRICAN CAPACITY
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN AFRIQUE

2023

RAPPORT ANNUEL



Lettre de transmission au Conseil des Gouverneurs

RE: Rapport annuel 2023

15 Juin 2024

Monsieur le Président et honorables membres du Conseil des Gouverneurs

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Veillez agréer, Monsieur le Président et honorables membres du Conseil des Gouverneurs, l'assurance de ma parfaite considération.



H. E. Erastus J. O. Mwencha

Président du Conseil d'administration

Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



“

Je reste convaincu que l'ACBF est un partenaire de confiance qui dispose des capacités nécessaires pour aider les pays membres à relever les défis émergents et à se forger une trajectoire économique solide.

Alors que nous réfléchissons à l'état des économies africaines, le rôle de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) dans le soutien à la croissance et au développement durables devient de plus en plus pertinent. Les récents événements mondiaux sur la scène géopolitique, l'impact négatif du changement climatique et le spectre de la guerre et du terrorisme ont créé des vulnérabilités dans bon nombre de nos pays. Le

manque de capacité à anticiper de tels risques auxquels nous sommes exposés et à concevoir des mesures d'atténuation et d'adaptation appropriées est un appel pressant pour que l'Afrique soutienne une institution dirigée par les Africains eux-mêmes pour soutenir les interventions de développement des capacités sur le continent.

La reprise économique de l'Afrique s'est

ralentie au cours de l'année sous revue. Dans le monde entier, la reprise économique a été certes lente, mais l'Afrique a peut-être été plus durement touchée en raison de sa capacité limitée à absorber les chocs externes. Ainsi, la baisse des cours internationaux des produits de base a exacerbé la situation, car bon nombre de nos économies sont sensibles aux variations des prix (et ont peu ou pas d'influence sur celles-ci) qui ont un impact négatif sur la valeur de nos produits.

Cette réalité nous rappelle la pertinence des interventions de l'ACBF sur la diversification de la mobilisation des ressources nationales dans les quatre (4) domaines d'impact clés du Plan stratégique 2023-2027:

- le changement climatique et l'énergie à des fins productives;
- l'agro-industrie et la souveraineté alimentaire;
- le commerce en tant que moteur du développement économique ; et
- la gouvernance économique et sociale.

En tout état de cause, nos économies doivent

promouvoir leur diversification pour soutenir la reprise et la résilience de l'Afrique à l'avenir. Or, pour diversifier nos économies et progresser vers le libre-échange, l'Afrique doit renforcer ses compétences et les capacités de ses institutions qui pilotent les stratégies économiques. C'est là que l'ACBF intervient.

Au cours de l'année sous revue, nous avons lancé notre nouveau Plan stratégique pour la période 2023-2027, soulignant notre engagement à favoriser le développement des capacités humaines et le renforcement des institutions dans les domaines les plus critiques pour le développement durable. En se concentrant sur ces domaines d'impact clés, l'ACBF aide les économies africaines à se diversifier et à être mieux préparées à répondre aux chocs extérieurs.

Pour s'acquitter efficacement de son mandat, la Fondation reconnaît qu'il est impératif d'établir et d'entretenir des partenariats qui s'alignent sur sa vision et de déployer ses ressources de manière stratégique pour accroître les chances d'obtenir des résultats probants. À cet égard, j'appelle les acteurs du développement en



Or, pour diversifier nos économies et progresser vers le libre-échange, l'Afrique doit renforcer ses compétences et les capacités de ses institutions qui pilotent les stratégies économiques.

Afrique à unir leurs forces à celles du Secrétariat de l'ACBF pour mettre en œuvre le Plan stratégique 2023-2027. Grâce à de telles synergies et à des partenariats, l'ACBF pourrait améliorer son offre de services pour la transformation humaine et institutionnelle en Afrique.

En tant qu'États membres africains, nous restons optimistes quant à l'avenir du continent malgré les défis auxquels nous sommes confrontés. Je reste convaincu que l'ACBF est un partenaire de confiance qui dispose des capacités nécessaires pour aider les pays membres à relever les défis émergents et à se forger une trajectoire économique solide. Ces interventions ont un potentiel de trans-

formation pour tout le continent et elles méritent tout notre soutien. Ce rapport met en lumière certaines des initiatives en cours qui sont appelées s'étendre pour l'atteinte de cet objectif.

Je vous remercie de votre soutien et me réjouis d'une Afrique plus prospère, portée par la vision et la réflexion du continent.

Mr Adama Coulibaly

Président du Conseil des Gouverneurs La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
Ministre des Finances et du Budget
République de Côte d'Ivoire

PRÉFACE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



“

Nous restons fidèles à notre vision d'une Afrique dans laquelle nos institutions et les personnes qui les animent libèrent leur plein potentiel et contribuent au développement durable des économies africaines.

Les défis externes et internes auxquels la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) a été confrontée ont apporté à celle-ci davantage de vigueur. Au plan externe, il s'agit de l'impact de la crise économique mondiale résultant de la pandémie de COVID et des tensions géopolitiques sur les États membres de l'ACBF. Au plan interne, la Fondation a connu une transition dans sa direction et s'attelle à la

gestion du changement. Au milieu de toutes ces mutations, la Fondation a conservé son statut d'institution bien gouvernée et bien gérée, avec des contrôles rigoureux garantissant une gestion adéquate des ressources et le sens de la responsabilité. Au cours de la période de référence, le Conseil d'administration et le Secrétariat exécutif ont collaboré pour mettre en œuvre une série de mesures, exploitant les compétences et les

talents dans le sens des exigences opérationnelles de la nouvelle stratégie. Je suis ravi de vous annoncer que le processus de gestion du changement, bien que difficile, a révélé le grand potentiel du Secrétariat exécutif à mettre en œuvre son modèle de travail, ce qui a amélioré son efficacité, sa compétitivité et sa durabilité.

Une fois pleinement mises en œuvre, le Conseil d'administration est convaincu que les réformes en cours rendront l'organisation souple, rentable et dotée du personnel approprié pour intensifier la mise en œuvre du programme.

Bien que le Secrétariat exécutif ait accompli un travail considérable pour accroître le portefeuille de programmes financés grâce à des partenariats stratégiques avec des partenaires financiers, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour augmenter le volume de fonds non affectés en provenance des États membres. Car il est nécessaire de porter les fonds non affectés à un niveau suffisant pour déclencher une programmation substantielle dans les quatre

domaines d'impact clés des interventions. La période de référence étant la première année de mise en œuvre de la Stratégie, la Fondation a concentré ses interventions sur deux des quatre domaines d'impact clés (sur la base de la priorisation des programmes financés). À mesure que l'enveloppe de ressources augmentera, le portefeuille des programmes sera élargi.

En disant au revoir à quatre membres du Conseil d'administration, pour qui nous avons beaucoup d'estime, notamment le professeur Louka Katseli, M. Graham Stegman, M. Jonas Daou et le Dr Jessie Mabutas, nous leur exprimons notre profonde gratitude pour le service exceptionnel qu'ils ont rendu à la Fondation. En même temps, nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres, qui nous rejoignent dans un contexte de changements passionnants, où l'innovation et les nouvelles approches sont essentielles à notre succès.

Nous restons fidèles à notre vision d'une Afrique où nos institutions et les personnes qui les animent libèrent leur plein potentiel et contribuent au développement durable des

économies africaines.

Je lance un appel à nos États membres, en leur qualité de principales parties prenantes de la Fondation, pour qu'ils fassent preuve de leadership en augmentant leurs contributions, en payant les cotisations annuelles obligatoires convenues en 2023 et en s'engageant à fournir les ressources qu'ils promettent en vue de la mise en œuvre complète de la Stratégie approuvée. Ensemble, nous pouvons réaliser notre vision pour l'Afrique!



H. E. Erastus J. O. Mwencha

Chair, Executive Board

African Capacity Building Foundation

INTRODUCTION PAR LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF



“

Nous avons travaillé 24 heures sur 24 pour apporter davantage d'innovations à notre modèle d'entreprise afin d'ajouter de la valeur à nos États membres et à nos partenaires clés dans le domaine du développement.

2023 a été une année passionnante pour l'ACBF, marquée par le lancement et la mise en œuvre de notre nouveau Plan stratégique 2023-2027. Bien plus, les consultations avec les principales parties prenantes ont donné à la Fondation l'occasion unique de définir, avec les pays membres, les principales priorités en matière de renforcement des capacités. En identifiant et en se concentrant sur les secteurs les plus critiques, la Fondation fournira un

soutien significatif qui correspond aux besoins pressants de ces nations au cours des cinq prochaines années, en renforçant les capacités locales et en favorisant le développement durable. Les interventions de renforcement des capacités de l'ACBF pour 2023 ont été conçues pour se concentrer sur quatre principaux domaines d'impact de notre plan stratégique, à savoir :

- (KIA1) Changement climatique et énergie à des fins productives;
- (KIA2) Agro-industrie et souveraineté alimentaire;
- (KIA3) Le commerce comme moteur du développement économique; et
- (KIA4) Gouvernance économique et sociale.

En outre, nous visons à renforcer les capacités institutionnelles et humaines des organisations clés afin qu'elles puissent remplir efficacement leur mandat.

Au cœur de notre stratégie, nous offrons des produits uniques comme le modèle d'accélérateur institutionnel (IAM) pour le renforcement des institutions, la UBORA Academy pour le développement des compétences et le Centre de connaissances sur les capacités pour la production et le partage des connaissances. Ces produits phares fourniront des interventions sur mesure pour soutenir le développement institutionnel et améliorer les compétences des fonctionnaires dans divers secteurs.

Notre portefeuille de programmes a connu une augmentation impressionnante de 22 % en valeur en 2023. Le portefeuille du KIA1 sur le changement climatique s'est élargi avec l'ajout de trois projets supplémentaires : le programme transformateur de financement du climat du Plan d'action pour la relance verte de l'UA (TCFP-GRAP), le projet de l'École africaine de régulation (ASR) et le projet de l'Initiative d'adaptation africaine du Groupe de collaboration sur les urgences climatiques. Tous ces projets sont axés sur le renforcement des capacités en matière d'adaptation durable au changement climatique et de financement. Dans le cadre du KIA2, nous avons commencé à mettre en œuvre notre travail d'autonomisation des femmes et des jeunes dans l'agriculture, en nous concentrant sur les lacunes en matière de capacités dans les chaînes de valeur agricoles au Burkina Faso, au Gabon et en Sierra Leone, afin d'accélérer la transformation du secteur. Des études exploratoires ont été menées en 2023, dont les résultats ont été cruciaux pour informer les interventions personnalisées nécessaires, qui devraient informer la mise en œuvre en 2024. En outre, la Fondation a coordonné la création du Réseau africain de

L'Association mondiale pour l'avancement de la parasitologie vétérinaire, le premier sur le continent, qui devrait améliorer la recherche et la formation, ainsi que la pratique de la parasitologie vétérinaire en Afrique.

Nous avons conservé notre marque en tant que leader d'opinion en matière de développement des capacités et avons accueilli le neuvième Sommet des groupes de réflexion africains en Zambie. Le sommet s'est tenu sous le thème « *Relier les preuves, les politiques et les pratiques pour contribuer à la mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)* », soulignant l'importance de relier la recherche, l'élaboration des politiques, et des solutions pratiques pour soutenir la mise en œuvre réussie de l'Accord. Cet événement phare a réuni plus de 250 participants qui ont réfléchi à la ZLECAf et aux impératifs de capacité pour sa mise en œuvre efficace. Nous avons donné la priorité au renforcement des capacités dans notre approche de développement en organisant des ateliers, des conférences et des webinaires tout au long de l'année. Nous avons également reconnu le rôle essentiel des connaissances dans la conduite

de la transformation socio-économique.

Nous avons franchi des étapes importantes détaillées dans ce rapport au chapitre 2 : Impact de la stratégie de l'ACBF 2023-2027. Nous avons travaillé 24 heures sur 24 pour apporter davantage d'innovations à notre modèle d'entreprise afin d'ajouter de la valeur à nos États membres et à nos partenaires clés dans le domaine du développement. Nous avons repensé nos processus opérationnels et rationalisé nos politiques et procédures pour améliorer l'efficacité, l'efficience et les contrôles internes tout en réorganisant notre institution pour une main-d'œuvre adaptée à ses besoins. En outre, nous avons mis à niveau notre infrastructure numérique pour une interface plus polyvalente avec nos partenaires et en interne pour des collaborations d'équipe efficaces.

Je tiens à remercier notre Conseil des gouverneurs, nos États membres et nos partenaires pour leur soutien indéfectible et leur engagement en faveur du renforcement des capacités de l'Afrique par l'intermédiaire de l'ACBF.

En regardant vers l'avenir, je vois de nombreuses opportunités de croissance en 2024 et au-delà. Grâce aux investissements réalisés ces dernières années, l'ACBF est prête à continuer de servir d'accélérateur de croissance pour l'Afrique !



Mamadou Biteye

Secrétaire exécutif

Fondation pour le Renforcement des
Capacités en Afrique



SOMMAIRE

- 01. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
- 04. PRÉFACE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 07. INTRODUCTION PAR LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF
- 13. LISTE DES ACRONYMES
- 14. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 15. MEMBRES DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
- 17. L'ACBF EN BREF
- 21. IMPACT DE LA STRATÉGIE 2023-2027 DE L'ACBF
- 54. 2023 EN CHIFFRES
- 60. REVUE DE L'ANNÉE
- 71. PERSPECTIVES DE 2024
- 73. ÉTATS FINANCIERS DE 2023

Sommaire



www.acbf-pact.org

LISTE DES ACRONYMES

ACBF	Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
AfCFTA	Banque africaine d'import-export
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BID	Banque islamique de développement
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CoDA	Coalition pour le dialogue sur l'Afrique
CUA	Commission de l'Union africaine
FANRPAN	Réseau d'analyse des politiques alimentaires, agricoles et des ressources naturelles (FANRPAN)
S & E	Suivi et évaluation
SFA	Science pour l'Afrique
UA	Union africaine
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF



Botho Keba Bayendi

Commission de l'UA



Constant Koko Mudékereza



Erastus J.O. Mwencha

Président



Graham Stegmann



Jessie Rose D. Mabutas

Présidente du Comité d'audit
et de gestion des risques



Jonas Aklesso Daou

Président du Comité des finances
et des ressources humaines



Kevin Urama

BAD - Président du
Comité des opérations



Louka T. Katseli

Vice-président



Mamadou Biteye

Membre ex officio



Mamour Malick Jagne



Matthias Naab

PNUD



Pauline Paledi-Mokou



J Graham Joscelyne



Verasak Liengsrirawat

MEMBRES INDÉPENDANTS DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES



MEMBRES DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

PAYS / INSTITUTION

- Côte d'Ivoire
- Banque africaine de développement
- Commission de l'Union africaine
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cabo Verde
- Cameroun
- République centrafricaine
- Tchad
- Comores
- Congo (République)
- Congo (République démocratique)
- Djibouti
- Eswatini
- Éthiopie
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guinée Bissau

GOUVERNEUR

Adama Coulibaly (Chair)
Kevin Urama
Albert Muchanga
Abdoulaye Bio Tchané
Peggy Serame
Aboubakar Nacanabo
Audace Niyonzima
Olavo Avelino Correia
Alamine Ousmane Mey
Richard Filakota
Mahamat Abakar Assouyouti
Fouady Goulame
Ebouka-Babackas Ingrid Olga Ghislaine
Judith Suminwa Tuluka
Ilyas Moussa Dawaleh
Neil Rijkenburg
Ahmed Shide
Charles M'ba
Seedy K. M. Keita
Ken Ofori-Atta
Ilídio Vieira Té



- Guinée
 - Kenya
 - Liberia
 - Madagascar
 - Maurice
 - Malawi
 - Mali
 - Mauritanie
 - Namibie
 - Niger
 - Nigeria
 - Rwanda
 - São Tomé and Príncipe
 - Sénégal
 - Sierra Leone
 - Soudan
 - Tanzanie
 - Togo
 - Ouganda
 - PNUD
 - Banque mondiale
 - Zambie
 - Zimbabwe
- Moussa Cissé
Njuguna Ndung'u
Boima S. Kamara
Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison
Renganaden Padayachy
Simplex Chithyola Banda
Alousséni Sanou
Abdessalam Ould Mohamed Saleh
Obeth M. Kandjoze
Moumouni Boubacar Saidou
Wale Edun
Uzziel Ndagijimana
Ginesio Valentim Afonso Da Mata
Doudou Ka
Kenyah Laura Barlay
Jibril Ibrahim
Mwigulu Lameck Nchemba
Sandra Ablamba Johnson
Matia Kasaija
Ahunna Eziakonwa
Victoria Kwakwa
Situmbeko Musokotwane
Mthuli Ncube



01

L'ACBF EN BREF

La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) est une organisation panafricaine créée en 1991 par les pays africains avec l'appui de leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles en vue du développement durable de l'Afrique.

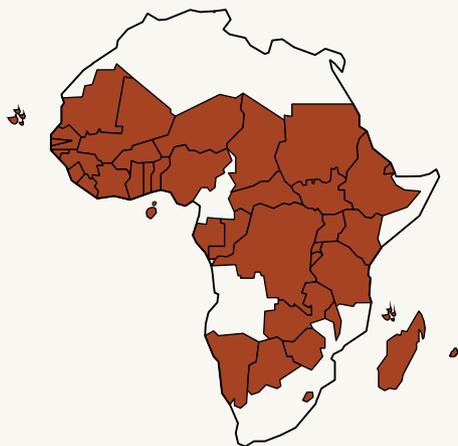


NOTRE VISION

Une Afrique prospère,
résiliente et inclusive.

NOTRE MISSION

Développer le capital humain et les
institutions nécessaires en vue du
développement inclusif et durable
de l'Afrique.



ÉTATS MEMBRES AFRICAINS

Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, São Tomé & Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

PARTENAIRES



NOTRE OFFRE UNIQUE



UBORA Academy

pour le renforcement des compétences.



Modèle d'accélérateur institutionnel (IAM)

pour le renforcement institutionnel.



Hub de capacités en connaissances (CKH)

pour les services de connaissances.



Services de fiscalité

pour la gestion des fonds.

NOS PRODUITS / OFFRES DE SERVICES

UBORA Academy

- Évaluation des besoins en renforcement des compétences
- Sessions de formation en gestion et leadership
- Formation technique sur des sujets d'une grande pertinence

Modèle d'accélérateur institutionnel

- Évaluation des besoins en capacités
- Mise en œuvre des plans de renforcement des capacités
- Conseils intégrés

Hub de renforcement des connaissances

- Production / compilation et diffusion des connaissances
- Sessions de dialogues sur les politiques
- Mise en place/gestion des plateformes de ressources

Services fiscaux

- Contrôle financier
- Gestion des fonds et des subventions
- Montage financier

MODES DE PRESTATION

- Programmes diplômants
- Cours de formation professionnelle/ webinaires
- Programmes de mentorat
- Déploiement d'assistance technique
- Plateformes numériques

GÉNÉRATION DE REVENUS

- Cours payants
- Cours sponsorisés par une entreprise/ un gouvernement
- Frais de service
- Programmes/ Projets financés par des donateurs

CIBLES (Bénéficiaires/Donateurs/Sponsors)

- Institutions/ Entreprises publiques
- Entreprises/ MPME
- ONG
- Universités
- Institutions de recherche



02

IMPACT DE LA STRATÉGIE 2023-2027 DE L'ACBF

En 2023, la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) a dévoilé sa Stratégie 2023-2027, qui ciblait quatre domaines d'impact clés (KIA) essentiels à la trajectoire du développement de l'Afrique.



Cette stratégie se distingue par son engagement à stimuler la croissance économique et le progrès sur tout le continent à travers une productivité intelligente face au climat, le renforcement de la souveraineté alimentaire grâce à l'agro-industrie, l'amélioration du commerce et le renforcement de la gouvernance économique et sociale. En mettant l'accent sur ces initiatives d'avant-garde, l'ACBF s'aligne sur les objectifs de l'Agenda 2063 et joue un rôle central dans la promotion d'économies durables, l'amélioration de la gouvernance et la promotion du commerce en Afrique.



Changement
climatique et énergie
à des fins de
production

01. DOMAINE D'IMPACT CLÉ N°1 : CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIE À DES FINS DE PRODUCTION (CCEPU)

Équiper l'Afrique pour qu'elle relève le défi du changement climatique

Le changement climatique constitue une menace importante pour l'avenir de l'Afrique. Consciente de ce fait, l'ACBF met en œuvre une initiative stratégique visant à donner aux institutions africaines les moyens de mener la riposte du continent au changement climatique. Nos programmes renforcent l'efficacité, l'efficience, la pertinence et la durabilité de ces institutions. En adoptant une approche holistique, nous dotons les institutions africaines des moyens de relever les défis climatiques actuels et futurs, garantissant ainsi un avenir plus résilient pour le continent.

Au cours de l'année sous revue, l'ACBF a intensifié ses efforts pour renforcer la résilience climatique des pays africains par le biais d'activités de renforcement des capacités. Notamment, une initiative de collaboration substantielle a été lancée avec la GIZ de 2023 à 2025. Ce partenariat vise à élaborer une politique continentale d'infrastructures intelligentes et résilientes au climat pour l'Afrique, soulignant notre engagement à soutenir la Commission de l'Union africaine (CUA) dans l'amélioration de l'accès au commerce transfrontalier et la promotion d'infrastructures respectueuses du climat.



Cette initiative conjointe souligne l'importance des approches en collaboration dans la réalisation de nos objectifs communs et est en mesure d'apporter des contributions significatives à la conservation des ressources et au développement socio-économique.

Le portefeuille 'Changement climatique et énergie à des fins de production (CCEPU)' a augmenté de manière significative, avec l'introduction par l'ACBF de trois nouveaux programmes en 2023 :

- le Programme de financement climatique transformateur du Plan d'action pour la relance verte de l'UA (AU-TCF-GRAP),
- l'École africaine de régulation (ASR) et
- le projet d'Initiative d'adaptation africaine du Groupe de collaboration sur l'urgence climatique (AAI), qui a renforcé les partenariats avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Global Green Growth Institute (GGGI).

De plus, le projet "Initiative d'adaptation africaine" du Groupe de collaboration sur les urgences climatiques, financé par la Fondation



Lancement du RICA

Rockefeller, a fourni une précieuse opportunité à l'ACBF de renforcer la collaboration avec l'Initiative africaine d'adaptation (IAA) de l'Union africaine.

Au cours de l'exercice 2023, l'École africaine de régulation (ASR) a été inaugurée lors de la Semaine africaine du climat à Nairobi, au Kenya, devenant ainsi la première institution à être hébergée par l'ACBF dans le cadre de l'Académie de renforcement des capacités en Afrique (ACB-A). Créée avec la vision d'être « par l'Afrique, pour l'Afrique », l'ASR vise à servir de centre d'excellence pour le partage des connaissances et la formation, facilitant l'expansion des investissements cruciaux et faisant progresser des systèmes énergétiques plus accessibles, fiables et durables. Elle atteindra cet objectif en promouvant la formulation de politiques ainsi que des solutions réglementaires personnalisées adaptées aux besoins spécifiques de chaque pays. Cette initiative a renforcé la collaboration de l'ACBF avec le monde universitaire et d'autres parties prenantes concernées dans le développement du créneau de travail de la CCEPU sur l'énergie.

Les efforts de la Fondation ont également porté sur la diversification des offres et l'affinement des stratégies de mise en œuvre du programme de renforcement du leadership africain pour l'adaptation au changement climatique (SALCA), financé par la BMGF, qui est entré dans sa deuxième phase en 2023. Cette phase s'est concentrée sur l'exécution réussie de plans personnalisés de renforcement des capacités institutionnelles (CICIP) pour quatre institutions bénéficiaires dans les quatre pays africains ci-dessous :



Ces CICIP ont été élaborés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque institution, tels qu'identifiés par les évaluations des besoins en capacités (CNA) réalisées au préalable. Cette approche globale a permis de répondre aux lacunes et aux défis identifiés et de faciliter l'apprentissage entre pairs, ce qui a considérablement amplifié l'impact organisationnel. Ces efforts ont élargi les possibilités de collaboration fructueuse et d'échange de connaissances en soutenant l'action climatique et en garantissant la durabilité organisationnelle.

L'ACBF a franchi une autre étape importante au cours de la période de référence en obtenant l'accréditation en tant qu'observateur à part entière de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

(CCNUCC). Ce statut prestigieux permet à la Fondation de participer activement aux réunions, négociations et processus décisionnels de la CCNUCC, ce qui lui donne accès aux derniers développements, politiques et opportunités de financement en matière de changement climatique.

En outre, elle permet à l'ACBF de défendre les besoins spécifiques des pays africains, d'accéder à des mécanismes de financement essentiels pour le climat et d'établir et entretenir des partenariats avec des parties prenantes clés. Grâce à ces engagements, la Fondation est bien placée pour aider les pays africains à respecter leurs engagements climatiques à travers le renforcement des capacités.



En adoptant une approche holistique, nous donnons aux institutions africaines les moyens de relever les défis climatiques actuels et futurs, garantissant ainsi un avenir plus résilient pour le continent.



Agro-industrie
et souveraineté
alimentaire

02. DOMAINE D'IMPACT CLÉ N°2 : AGRO-INDUSTRIE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Assurer l'avenir de l'agriculture : investir dans les coopératives de femmes et de jeunes

L'engagement de l'ACBF en faveur de la sécurité alimentaire de l'Afrique n'est pas seulement une mission, mais un parcours transformateur. En renforçant les capacités des femmes et des jeunes au sein des coopératives agricoles, nous investissons dans leur avenir et dans celui de l'Afrique. Nos projets comblent des lacunes critiques en matière de compétences, leur permettent d'obtenir efficacement des financements pour des initiatives de développement et ouvrent la voie à un avenir plus sûr et plus prospère.

Ce domaine d'impact clé est principalement axé sur le projet « *Renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans le secteur agricole* », fruit d'une collaboration entre l'ACBF, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et la Banque islamique de développement (BID). Ce partenariat stratégique garantit une approche globale et pratique de notre objectif commun d'encourager les femmes et les jeunes dans le secteur agricole.



En 2023, l'ACBF a mené des études de cadrage au Burkina Faso, en Sierra Leone et au Gabon pour évaluer les chaînes de valeur agricoles et identifier les contraintes de capacités, ainsi que les organisations qui pourraient soutenir la participation des femmes et des jeunes. Cet exercice a permis d'identifier des interventions spécifiques, de définir une meilleure coordination et d'établir des partenariats plus solides, pour favoriser l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les pays participants. Les résultats de ces études ont éclairé l'élaboration d'un plan de mise en œuvre multi-pays, assorti d'une diligence raisonnable aux plans technique et financier.

Les accords concernant les activités ont été négociés de manière proactive en tant qu'instruments stratégiques essentiels pour une mise en œuvre efficace du projet.

L'étude a consisté en des entretiens avec diverses organisations dans les trois pays. En Sierra Leone, les organisations suivantes ont été impliquées : le Ministère de l'Agriculture et le District Council, ADDAX et JICA (chaîne de valeur de la biomasse et du riz), Mountain Lion



(chaîne de valeur du riz), Mel-O Africa (chaîne de valeur du miel et de la noix de cajou), Seed-Tec (intrants agricoles, chaîne de valeur du riz), MADAM (renforcement des capacités, chaîne de valeur agricole), ENGIM (chaîne de valeur de l'oignon), producteurs de légumes utilisant la technologie des serres (chaîne de valeur négociable), visite de deux fermes avicoles, Cotton Tree Foundation (chaîne de valeur de la noix de cajou), WARC à Torma Bum (chaîne de valeur du riz), ferme agricole à Senehun, AAH (chaîne de valeur de l'arachide), Sierra Tropical Limited (chaîne de valeur de l'ananas) et DIP & WAO (chaîne de valeur du manioc).

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

01.

Les jeunes avaient une vision économique positive du secteur agricole, mais étaient sceptiques quant à son adéquation avec les valeurs sociétales. Les attitudes à l'égard des carrières dans l'agriculture varient selon les jeunes, avec à la fois des perceptions négatives et un intérêt pour l'agriculture.

03.

Les intrants de qualité sont la principale source d'une productivité plus élevée et de qualité. Cependant, garantir un accès rapide à des intrants de qualité tels que les semences, les races et les engrais reste un défi, en particulier pour les femmes et les jeunes agriculteurs. Les petits exploitants agricoles ont besoin de solutions de mécanisation sur mesure pour surmonter les obstacles économiques à l'efficacité, et garantir des solutions sur mesure pour les petits exploitants agricoles.

05.

Les capacités de gestion de l'ensemble du secteur étaient variables, certaines zones ayant des capacités mineures tandis que d'autres avaient de bonnes capacités. Plus précisément, les femmes et les jeunes impliqués dans la chaîne de valeur agricole, les acteurs de la chaîne de valeur et les prestataires de services avaient des capacités différentes. Les discussions ont porté sur l'identification des domaines critiques de besoins en capacités, notamment la capacité d'analyse des coûts de production, le rôle des femmes et des jeunes dans la recherche, les asymétries d'information et l'amélioration des technologies et des pratiques.

02.

L'accès au capital est un problème majeur pour les jeunes qui investissent dans l'agriculture. Les obstacles administratifs et les exigences en matière de garanties empêchent nombre d'entre eux d'avoir accès aux fonds, d'où la nécessité de mécanismes financiers inclusifs.

04.

Les services de vulgarisation agricole du gouvernement ne sont accessibles qu'à 18 à 20 % des agriculteurs. En outre, la disponibilité des technologies orientées vers le marché et répondant aux demandes du marché pourrait être bien plus élevée. Cela crée un écart important entre la demande et l'offre de ces technologies.



Le commerce
comme moteur du
développement
économique

03.

DOMAINE D'IMPACT CLÉ N°3 : LE COMMERCE COMME MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mettre en place un marché continental prospère

L'ACBF, en étroite collaboration avec divers partenaires, soutient directement les initiatives qui renforcent la capacité de l'Afrique en matière de commerce intra régional. En favorisant l'intégration économique, en promouvant une croissance commerciale durable et en créant un environnement propice aux affaires, nous visons à libérer le vaste potentiel du commerce transfrontalier en Afrique. Cette approche en collaboration garantit que toutes les parties prenantes participent à un effort plus considérable, leur permettant de se sentir incluses et valorisées.

Au cours de l'exercice 2023, l'ACBF a organisé la **Conférence et la formation des PME de 2023 sur le commerce intra-africain** en collaboration avec le Centre pour l'intégration régionale en Afrique (CRIA). Placé sous le thème « *Briser les barrières commerciales pour l'accélération de la ZLECAf* », l'événement a permis aux PME d'approfondir leur compréhension du paysage de la ZLECAf. Avec le soutien de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la conférence a réuni plus de 150 parties prenantes, dont des propriétaires de PME, des dirigeants du secteur privé, des experts du commerce international et africain, des conseils d'entreprises, des universités, des institutions de recherche/groupes de réflexion, des institutions de développement, des institutions financières et des personnalités influentes du monde universitaire et de l'élaboration des politiques.





La conférence a souligné le rôle central de l'ACBF en tant que partenaire de confiance dans le développement des PME et l'exploitation du vaste potentiel de la ZLECAf.

Tout au long de la conférence, les participants ont réitéré l'importance de maintenir des normes et une qualité de produit cohérentes, ce qui est essentiel pour favoriser une confiance durable dans la dynamique du commerce transfrontalier. En outre, l'événement a été un point de ralliement pour les PME, et leur a permis de tisser activement des liens, de mettre en place des partenariats stratégiques et de recueillir des informations précieuses sur le mentorat par les pionniers du secteur. Encouragées à développer des stratégies de croissance méticuleuses et des approches de mise sur le marché, les PME ont été équipées et préparées pour réussir sur un marché en constante évolution.

Au cours de la conférence, les participants ont collectivement reconnu la nécessité de processus plus efficaces pour le transport des

marchandises, soutenus par une infrastructure logistique cohérente et un cadre panafricain de commerce en ligne. Ces mesures visent à faciliter la circulation fluide à travers l'Afrique des produits « *fabriqués dans la ZLECAf* ». La conférence a créé un environnement propice au soutien des PME dans le commerce intra-africain en mettant l'accent sur le partage des connaissances, la cohérence opérationnelle, le réseautage stratégique et le renforcement des infrastructures. En fin de compte, cet effort collectif est un puissant moteur de prospérité économique et d'intégration régionale africaine.

Sous le leadership de la République de Zambie, à travers son Ministry of Commerce, Trade and Industry, l'ACBF a organisé le Sommet 2023 des think tanks d'Afrique pour contribuer à la mise en œuvre efficace de la ZLECAf. Tenu sous le thème : « *Mettre en phase les preuves, les politiques et les pratiques pour contribuer à la mise en œuvre de l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine* », le Sommet a bénéficié de l'appui de partenaires dignes d'estime tels que la Fondation William et Flora Hewlett et la Fondation Visa. En collaboration

avec des entités clés, notamment le Secrétariat du Réseau régional des instituts de recherche sur les politiques agricoles (ReNAPRI), l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et le Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC), l'événement a attiré plus de 250 parties prenantes venant d'horizons divers.

Les participants étaient issus de différents secteurs, notamment des représentants de la CUA, du Secrétariat de la ZLECAf, d'Afreximbank, de la CEA, des cadres universitaires, des groupes de réflexion, des décideurs politiques et des entités du secteur privé. L'un des principaux résultats du Sommet a été la création d'un fonds de recherche dédié adapté à la ZLECAf. L'accent a été ainsi mis sur l'importance des informations fondées sur des données probantes pour la formulation et la mise en œuvre éclairées des politiques. En outre, le Sommet a plaidé pour la reconnaissance des contributions indispensables des think tanks d'Afrique, exhortant la CUA à les intégrer activement dans les dialogues du G20, afin de garantir leur engagement significatif dans l'élaboration des



programmes commerciaux continentaux.

Dans le cadre de nos efforts continus pour promouvoir le commerce, la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et la Banque africaine de développement (BAD) ont lancé le projet de renforcement des capacités pour la transformation structurelle de l'Afrique (CADAST). L'objectif principal du projet est de renforcer la gouvernance économique et financière tout en améliorant l'efficacité du commerce intra-africain dans les pays cibles.

Dans le cadre de nos efforts continus pour promouvoir le commerce, la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF)

et la Banque africaine de développement (BAD) ont lancé le projet de renforcement des capacités pour la transformation structurelle de l'Afrique (CADAST). L'objectif principal du projet est de renforcer la gouvernance économique et financière tout en améliorant l'efficacité du commerce intra-africain dans les pays cibles.

Cette initiative est une étape importante car elle a un énorme potentiel pour améliorer la dynamique du commerce intra-africain et représente un grand espoir pour catalyser des avancées substantielles dans le commerce intra-africain. Les pays ciblés pour les évaluations de l'état de préparation des pays de la ZLECAf sont la Sierra Leone, le Bénin, le Rwanda, la RDC et le Zimbabwe.

Le réseau des think tanks et des instituts de recherche et d'analyse des politiques économiques de l'ACBF dans les zones linguistiques soutiendra la mise en œuvre du projet selon les besoins. Nous collaborerons avec des groupes de réflexion et des réseaux au Ghana, au Cameroun, au Togo, au Kenya, en Ouganda et dans toutes les principales communautés économiques régionales. En collaboration avec ces partenaires, l'ACBF assurera une mise en œuvre rapide et de qualité du projet.



Gouvernance
économique
et sociale

04. DOMAINE D'IMPACT CLÉ N°4: GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Des finances publiques plus solides pour un avenir plus radieux

La Fondation renforce la gestion des finances publiques en Afrique, en promouvant la bonne gouvernance et le leadership pour un développement inclusif. Nous soutenons le renforcement des capacités fiscales pour répondre aux besoins des politiques fiscales en vue de la réalisation des ODD. Nos interventions permettent aux pays africains de mobiliser des ressources nationales, d'améliorer la gestion efficace des finances publiques et de contribuer aux objectifs de développement durable.

Le programme de gouvernance économique et sociale se concentre sur trois objectifs stratégiques qui visent à renforcer la gouvernance économique et sociale axée sur les objectifs :

- Améliorer l'élaboration des politiques en s'appuyant sur des approches fondées sur des données probantes et axées sur des objectifs.
- Augmenter les recettes intérieures pour financer les priorités de développement.
- Améliorer l'efficacité et l'efficience des systèmes utilisés pour la gestion des finances publiques.



L'ACBF a renforcé ses activités de gouvernance économique et sociale (ESG) par la mise en œuvre des programmes ci-dessous, en même temps qu'elle commençait à concevoir de nouvelles interventions :

Partenariats afro-finlandais sur la capacité fiscale en Afrique (AFP-TCA)



Lancement du AFP-TCA

Le projet AFP-TCA, financé par la Finlande de 2023 à 2025, vise à améliorer la collecte des impôts en Afrique (mobilisation des ressources nationales). Il est géré par HAUS en partenariat avec l'ACBF pour renforcer la capacité des gouvernements et des organisations panafricaines à accroître la mobilisation des ressources nationales grâce à une élaboration de politiques éclairée. Un Conseil consultatif du projet, comprenant le Secrétaire exécutif de l'ACBF, a été créé lors de la première réunion à

Helsinki en avril 2023. Pour atteindre ses objectifs, le programme mettra en œuvre l'Académie de renforcement des capacités en Afrique et effectuera une analyse du paysage de la formation en fiscalité.



L'ACBF a mené une analyse du paysage actuel de la formation en fiscalité, en mettant l'accent sur le volet numérique. L'enquête, envoyée à **26 pays membres de l'ACBF et au réseau de**

think tanks de l'ACBF, a reçu 18 réponses complètes en octobre 2023. Les 20-21 novembre, un atelier a été organisé à Accra, et a réuni 13 participants venus de 12 administrations fiscales, institutions de formation et unités fiscales des ministères des Finances. Ces participants représentaient les pays suivants : *Tchad, Burkina Faso, Mali, Zimbabwe, Maurice, Somalie, Kenya, Sénégal, Nigeria, Togo, Botswana et Ghana*. L'atelier a

porté essentiellement sur la discussion des questions de politique liées à la mobilisation des ressources nationales. Les résultats éclaireront les cours pilotes d'apprentissage en ligne, les communications et les efforts de plaidoyer. Le projet a également soutenu le développement de la stratégie de communication et de plaidoyer de l'ACBF et a mis à jour les équipements audiovisuels et de conférence du bureau de l'ACBF à Nairobi.

Académie de renforcement des capacités en Afrique - ACB-A

La vision de la nouvelle Académie de renforcement des capacités en Afrique (ACB) est de bâtir une Afrique dotée de fonctionnaires hautement qualifiés, pétris de compétences et de connaissances nécessaires pour stimuler la croissance économique et le développement durable. L'Académie, fruit d'un partenariat entre HAUS et l'ACBF, vise à améliorer le développement du capital humain des fonctionnaires, de la société civile et du secteur privé.

Cette initiative va au-delà de la formation technique car elle se concentrera sur les

compétences générales. L'Académie ACB proposera des cours de premier ordre conçus explicitement pour améliorer les compétences et les connaissances des membres du personnel travaillant dans des institutions ciblées sur l'ensemble du continent africain. L'ACBF va collaborer avec des experts en la matière, des formateurs expérimentés et des institutions pour développer le programme de la première série de cours. L'Académie vise à devenir le principal centre d'apprentissage en Afrique en dotant les fonctionnaires et les dirigeants d'entreprises et de communautés de compétences essentielles.



L'Académie ACB se concentrera sur les domaines clés suivants au cours de sa phase pilote d'un an :

- Énergie
- Gestion des finances publiques (fiscalité, leadership et gouvernance en matière de GFP, gestion de la dette).

L'Académie ACB a identifié l'énergie et la gestion des finances publiques comme des domaines cruciaux qui nécessitent des professionnels qualifiés pour combler les lacunes en matière de renforcement des capacités. L'objectif principal de l'Académie est de contribuer au développement économique et à la gouvernance efficace des pays africains en proposant des cours spécialisés dans ces matières. De plus, les projets en cours de l'ACBF dans les domaines de l'énergie, du leadership et de la gouvernance mettent davantage l'accent sur ces domaines, démontrant ainsi l'engagement de la Fondation à fournir un soutien et une expertise complets dans ces domaines critiques.

L'Académie a élaboré un plan global qui



comprend la mise en œuvre de dimensions clés telles que l'infrastructure des TIC, les stratégies de communication et de plaidoyer, la mobilisation des ressources, le développement de contenu et la gestion et la coordination efficaces. La mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités efficaces nécessite l'ensemble de ces composantes.

Plusieurs étapes importantes se profilent à l'horizon pendant que l'Académie poursuit ses objectifs en 2024. L'une de ces étapes est la création d'un studio d'apprentissage en ligne à Accra, qui marquera une étape importante vers la réalisation de la vision de l'Académie.

En outre, un comité directeur est en place pour en assurer le leadership stratégique. Au cours de l'année à venir (2024), un plan de travail

consolidé devrait affiner davantage les objectifs et les stratégies de l'Académie. Ces efforts permettront à l'Académie de devenir la première destination d'apprentissage pour les fonctionnaires et les professionnels africains et le partenaire de confiance pour le renforcement des capacités en Afrique.

L'Académie a une grande opportunité de

façonner les carrières de la prochaine génération et de mettre en place des cultures de travail. Grâce à cette nouvelle initiative, l'ACBF et ses partenaires progressent dans l'accomplissement de leur mandat visant à créer une génération de dirigeants africains influents dotés des compétences nécessaires pour prendre les choses en main et bâtir un avenir meilleur pour les économies africaines.

Projet de renforcement du leadership et de la gouvernance dans la gestion des finances publiques (ELG-PFM)

L'ACBF est fière d'annoncer le lancement du programme de renforcement du leadership et de la gouvernance dans la gestion des finances publiques (ELG PFM), financé par la Fondation Bill et Melinda Gates. Cette initiative vise à doter les fonctionnaires de compétences de niveau supérieur en gestion financière et cible les six pays africains ci-après :

- Kenya,
- Côte d'Ivoire
- Nigeria,
- Ghana,
- Sénégal et
- Zimbabwe.



Au-delà de la formation technique, ELG PFM met l'accent sur les compétences en leadership et en gestion transformatrice. Son objectif principal est d'améliorer la prestation de services publics dans les pays cibles à travers une meilleure gestion des finances publiques grâce à la recherche, au renforcement ciblé des compétences et à de vastes opportunités de réseautage.

ELG PFM entreprendra un parcours en trois phases de janvier 2024 à septembre 2027, en commençant par une évaluation complète et détaillée de la portée et des besoins. Cet effort

conjoint impliquera les parties prenantes pour définir les paramètres du projet, identifier les lacunes en matière de capacités et définir les rôles des parties prenantes. Cette méthodologie a été utilisée avec succès dans les initiatives précédentes de l'ACBF, notamment les projets d'adaptation au changement climatique avec la BMGF.

Des missions préliminaires de cadrage ont été entreprises au Nigeria, au Kenya et au Zimbabwe dans le cadre du pré-lancement du programme « *Renforcer le leadership et la gouvernance dans le secteur de la santé* ». Cette activité a sensibilisé les principaux acteurs du système de gestion des finances publiques au Zimbabwe, en particulier le ministère des Finances et d'autres agences et institutions de GFP, ce qui a offert à l'ACBF l'occasion d'interagir avec les pays et de faire connaître le projet qui doit encore être lancé, tout en obtenant leur adhésion à la mise en œuvre de cette initiative cruciale pour renforcer les capacités des pays en matière de GFP.

Les enseignements tirés de ces missions ont été essentiels pour affiner le cadre du projet.

L'ACBF et la BMGF ont également réfléchi aux meilleures stratégies pour cibler les responsables de haut niveau de la gestion des finances publiques dans les pays et accélérer le démarrage du projet. Un exercice de cadrage complet sera mené pour évaluer l'état de préparation des pays, et une évaluation des besoins en capacités sera entreprise en 2024, dans tous les pays ciblés suivants :

- Ghana,
- Kenya,
- Nigeria,
- Côte d'Ivoire
- Sénégal, et
- Zimbabwe.



La première étape en 2024 va se concentrer sur la construction du cadre de coordination en recrutant deux membres du personnel (un chargé de programme et un spécialiste de l'apprentissage en ligne) et en mettant en place le panel consultatif stratégique composé d'anciens ministres des Finances et d'experts techniques pour soutenir le programme avec leurs conseils stratégiques et leur encadrement. Pour promouvoir le partage d'informations et d'expériences entre les

parties prenantes de la GFP aux niveaux national et continental, afin de susciter des incitations aux réformes, l'ACBF établira une plateforme d'échange dans le cadre du programme.

En améliorant les capacités de leadership et de gouvernance des hauts fonctionnaires, en favorisant l'échange d'informations et en renforçant les mécanismes de contrôle et de responsabilité, ELG PFM aspire à améliorer la gestion des finances publiques pour une prestation de services publics innovante et de qualité dans les pays cibles. Ces programmes mettent en évidence l'impact positif de l'ACBF sur les économies africaines par l'amélioration

de la collecte des impôts pour financer des initiatives de développement, par le renforcement du leadership pour une meilleure gestion des finances publiques et par l'appui à la réalisation des Objectifs de développement durable



05. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET HUMAINES DES ORGANISATIONS CLÉS POUR QU'ELLES ACCOMPLISSENT LEUR MANDAT

La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique a pour vocation de façonner l'avenir de l'Afrique par le biais d'investissements stratégiques. Nous aidons les institutions clés à renforcer leurs compétences et leurs ressources, afin de pouvoir jouer leur rôle. Notre priorité est de renforcer les structures internes et les capacités de leadership afin de garantir que ces organisations puissent s'acquitter efficacement de leur mandat.

Association mondiale pour l'avancement de la parasitologie vétérinaire - Réseau africain (WAAVP-AN)

WAAVP-AN est un réseau qui contrôle les maladies parasitaires, fait progresser la parasitologie vétérinaire, améliore le bien-être animal et promeut une production animale durable en Afrique. Au cours de l'exercice 2023, l'ACBF a créé le Réseau africain de l'Association mondiale pour l'avancement de la parasitologie vétérinaire (WAAVP-AN) afin de lutter contre les maladies parasitaires, faire progresser la parasitologie vétérinaire, améliorer le bien-être animal et favoriser une production animale durable à travers l'Afrique. Grâce à des efforts conjoints avec les membres du réseau, l'ACBF a posé des bases en

instituant une structure de gouvernance solide et en élaborant des directives opérationnelles. La Fondation a doté le réseau d'outils essentiels tels que des manuels d'exploitation et l'identification des priorités de recherche pour consolider son objectif et son importance au sein de l'écosystème. Avec l'appui de l'ACBF, le réseau a réussi à élaborer des statuts, un cadre stratégique, un cadre de suivi et d'évaluation et une stratégie de communication, ce qui le met en bonne position pour attirer des financements et avoir un impact durable dans la région.

Renforcement des capacités des institutions partenaires stratégiques en Afrique (SPIA)

Au cours de la période de référence, l'ACBF a poursuivi avec détermination la mise en œuvre du programme SPIA pour sa deuxième année. Cette initiative vise à établir un cadre d'institutions de recherche en sciences biomédicales solides et durables à travers l'Afrique, capables de définir l'agenda scientifique du continent et de créer un écosystème de recherche capable de relever efficacement les défis urgents en matière de santé. Soutenu par la Fondation Bill et Melinda Gates, ce programme se poursuivra jusqu'en 2028, en se concentrant sur six institutions basées en Afrique. Actuellement, trois institutions ont été identifiées, parmi lesquelles la Science for Africa Foundation (SFA) au Kenya, le Ghana Drug Discovery Hub (GDDH) au Ghana et l'African Institute of Biomedical Science and Technology (AiBST) au Zimbabwe.

L'ACBF a apporté un important soutien à la fondation SFA en élaborant des manuels opérationnels essentiels, tels que des cadres de planification stratégique, de gestion de

programme et de gouvernance. Ces ressources ont contribué à renforcer la capacité et l'efficacité opérationnelle de l'institution.

En outre, notre engagement s'est étendu à la formation complète du personnel de la SFA et à la mise en œuvre efficace de ces manuels dans toute l'organisation. Ces efforts font partie intégrante d'un plan de renforcement des capacités sur mesure élaboré par l'ACBF pour la SFA. Une fois la mise en œuvre complète terminée, la SFA devrait devenir une organisation scientifique proactive, axée sur l'offre, dotée de systèmes solides, de processus rationalisés et de politiques efficaces.

Le Ghana Drug Discovery Hub est une initiative impliquant six universités et centres biomédicaux du Ghana qui sont déjà engagés dans la recherche médicale et travaillent ensemble en tant que consortium. L'ACBF a joué un rôle crucial dans l'élaboration de la vision, de la mission et de la structure du hub grâce à de vastes consultations avec ses

membres. De plus, nous avons facilité de nombreuses initiatives de partage d'expériences pour les membres du hub, ce qui a permis les échanges de connaissances avec des partenaires techniques tels que Holistic Drug Discovery and Development Le Centre (H3D) au Cap, en Afrique du Sud, et le Wellcome

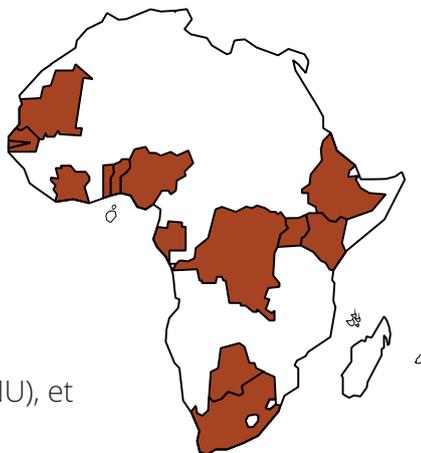
Centre for Anti-Infectives Research (WCAIR) de l'Université de Dundee. Ces activités ont jeté les bases de la création du Hub, qui servira de point d'ancrage aux futures découvertes et avancées en matière de développement de médicaments.



Renforcement des capacités pour une lutte antitabac durable en Afrique – Phase III (TC3)

Au cours de la période de référence, l'ACBF a conclu la deuxième phase de son « Programme de renforcement des capacités pour la lutte antitabac » (TC II). Le programme a soutenu 17 partenaires de mise en œuvre dans les 14 pays africains ci-après :

- Bénin (IECT),
- Botswana (HPP, ATN),
- Côte d'Ivoire (CLUCOD),
- République démocratique du Congo (ACCT),
- Éthiopie (MWECS),
- Gabon (MPS),
- The Gambia (RAID),
- Kenya (IILA),
- Mauritanie (AMALUTS)
- Nigeria (CISLAC),
- Sénégal (LISTAB, CRES)
- Ouganda (CTCA),
- Afrique du Sud (UCT, SMU), et
- Togo (ATCA).



L'évaluation concluante de la deuxième phase a mis en évidence les progrès remarquables réalisés par les organisations de la société civile (OSC) de lutte contre le tabagisme soutenues dans le renforcement de leurs capacités organisationnelles.





Tout au long de la phase 2, l'appui de l'ACBF a propulsé la capacité organisationnelle d'un niveau initial de

45%

à un impressionnant

70%.

Ces progrès substantiels soulignent l'efficacité des interventions de l'ACBF, en même temps que son rôle dans la sensibilisation du public aux graves risques sanitaires liés à la consommation du tabac. Le programme TC2 de l'ACBF a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du paysage des politiques liées à la lutte antitabac dans divers pays.

Au cours de la même période, TC2 a dirigé l'élaboration d'un indice de durabilité pour mesurer la résilience des systèmes au-delà des simples cycles de financement. Cet indice évaluera la durabilité des bénéficiaires au second degré de l'ACBF dans le cadre de la lutte antitabac et sera personnalisé pour prendre en compte d'autres institutions appuyées par l'ACBF. Avec son lancement prévu en 2024, cet

outil pilote transformera la façon dont nous évaluons et garantissons l'efficacité à long terme de nos interventions. L'ACBF a également lancé la troisième phase de son programme de lutte antitabac intitulée « *Renforcement des capacités pour une lutte antitabac durable en Afrique* » (Tc3).

Cette phase vise à établir une durabilité à long terme et un renforcement institutionnel pour les organisations de la société civile (OSC) et les institutions de recherche. Elle soutiendra 13 bénéficiaires au second degré des pays suivants : Kenya, Nigeria, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Bénin, Sénégal, Éthiopie, République démocratique du Congo, Zambie et Ghana. Trois centres régionaux de lutte antitabac hébergés en Afrique du Sud et en Ouganda bénéficieront également d'un appui. Tous les travaux préparatoires nécessaires ont été réalisés, y compris l'évaluation du projet et la négociation des dons.

Le projet commencera début 2024 pour créer une durabilité à long terme et renforcer des institutions des OSC et des instituts de recherche.

06. TIRER PARTI DES CONNAISSANCES ET DE L'APPRENTISSAGE POUR ACCROITRE L'EFFICACITÉ DU DEVELOPPEMENT

L'ACBF est le fer de lance de la révolution du savoir en Afrique, par l'utilisation de la recherche et de l'apprentissage pour autonomiser les décideurs politiques et les praticiens.

Cela garantit que les informations fondées sur des données probantes orientent les initiatives de développement, encourageant des solutions plus efficaces et durables à travers le continent.

Production et diffusion des connaissances

L'ACBF a pris des mesures importantes pour dépasser les frontières traditionnelles. En 2023, nous avons publié un rapport intitulé « *L'affacturage comme catalyseur du développement des PME et du commerce intra-africain* ». Le rapport vise à sensibiliser les décideurs politiques, les entrepreneurs, les universitaires et les institutions financières aux sources de financement alternatives pour les PME et aux avantages de l'affacturage. En recourant à l'affacturage, les PME peuvent recevoir des liquidités, améliorer les flux de trésorerie et soutenir la croissance. De plus, l'affacturage facilite les transactions transfrontalières et

renforce le commerce intra-africain, ce qui conduit à la croissance économique et à l'intégration régionale.

Le document de recherche et la politique sur le même sujet mettent en lumière le rôle central de l'affacturage en tant qu'instrument financier alternatif essentiel pour les PME en Afrique, en soulignant certains des attributs clés de l'affacturage, notamment l'offre de fonds de roulement immédiat et la réponse aux besoins de financement uniques des PME, en particulier dans les contextes où les méthodes de prêt traditionnelles peuvent ne pas être



facilement accessibles. Il est recommandé d'améliorer l'environnement juridique, politique et réglementaire pour que les PME puissent croître et se développer grâce à l'affacturage. À cet égard, la loi type de 2016 d' Afreximbank sur l'affacturage est particulièrement instructive par sa portée et sa pertinence pour l'Afrique.

La confiance dans le cadre juridique dans les juridictions d'affacturage offrira une plus grande certitude et réduira les risques dans les transactions transfrontalières et internationales, en particulier pour les PME dans le cas de services d'exportation.

Le recueil des rapports de recherche et des notes d'orientation sur « L'économie de la lutte

antitabac en Afrique » présente des études de cas complètes de 13 pays : Bénin, Sénégal, Mauritanie, Kenya, Togo, Nigeria, Ouganda, Malawi, Zimbabwe, Zambie, Togo et Botswana. Ce rapport met en lumière les ramifications économiques de la consommation du tabac, et offre des informations essentielles sur les conséquences économiques de la consommation du tabac, notamment les dépenses de santé, la baisse de la productivité et les effets néfastes sur les individus et les familles. En attirant l'attention sur l'impact financier, ces produits de la connaissance aident les décideurs politiques, les chercheurs, les organisations de la société civile (OSC) et le grand public à prendre des décisions éclairées. Ils favorisent la mise en œuvre de mesures efficaces de lutte antitabac qui contribuent à

de meilleurs résultats en matière de santé publique et au développement socio-économique en Afrique. Parmi les principales recommandations figurent des mesures telles que l'accélération de la promulgation et de la mise en œuvre de lois antitabac, la formulation de politiques claires pour les nouveaux produits à base de nicotine, l'augmentation des taxes sur le tabac et les nouveaux produits à base de nicotine, et le renforcement de l'administration fiscale et de la collecte des recettes.

L'ACBF a augmenté ses connaissances pour soutenir la mise en œuvre des principaux domaines d'impact du Plan stratégique et au-delà.

Les produits de la connaissance directement générés ou facilités par la Fondation comprenaient la contribution à la production du Rapport 2023 sur la dynamique du développement de l'Afrique sur le thème « *Investir dans le développement durable* ». Dans cette activité, la Fondation a joué un rôle important en fournissant une expertise technique et en participant activement tout au

long du processus d'élaboration.

Cet engagement a renforcé la position de l'ACBF en tant qu'acteur clé du développement durable en Afrique.

Parmi les principales recommandations, le Rapport montre que :

- 1) Des données adaptées aux besoins permettront de prendre des décisions d'investissement éclairées, en alignant mieux les perceptions des risques sur les réalités ;
- 2) Les partenariats menés par l'Afrique peuvent optimiser les impacts de la finance durable sur le développement et mieux catalyser les investissements dans des activités locales durables ; et
- 3) L'approfondissement de l'intégration africaine, notamment par la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et de son protocole sur l'investissement, harmonisera les politiques entre les pays et facilitera le développement de la chaîne de valeur.

Partage des connaissances et apprentissage

Avec le soutien de la Fondation William et Flora Hewlett et de la Fondation Visa, l'ACBF a organisé le Sommet 2023 des think tanks d'Afrique. Cet événement a attiré plus de 250 participants d'organisations prestigieuses telles que l'Union africaine (UA), le Secrétariat de la ZLECAf, Afreximbank, la CEA, des dirigeants d'universités, des groupes de réflexion, des décideurs politiques et des représentants du secteur privé.

Le sommet avait pour objectif de promouvoir une prise de décision fondée sur des données probantes, de favoriser la collaboration en matière de recherche et d'encourager l'engagement actif des parties prenantes dans

la définition de la trajectoire du commerce et de l'intégration économique de l'Afrique. Il a offert une plateforme interactive de dialogue et d'innovation, conduisant l'Afrique vers un avenir de croissance et de prospérité durables.

En outre, l'ACBF a organisé la Conférence et la formation des PME sur le commerce intra-africain sur le thème « *Briser les barrières commerciales pour accélérer la ZLECAf* ».

La conférence a renforcé mes connaissances sur l'importance des marchés transfrontaliers, des normes de produits cohérentes et de la qualité.



Il a offert une plateforme interactive de dialogue et d'innovation, conduisant l'Afrique vers un avenir de croissance et de prospérité durables.

Elle a poussé les PME participantes à s'organiser en réseaux, à établir des partenariats, à rechercher un mentorat et à élaborer des plans de croissance bien définis, ainsi que des stratégies de mise sur le marché. Ces événements ont créé un environnement propice à la prospérité des PME et à leur participation efficace au commerce intra-africain, stimulant ainsi la croissance économique et l'intégration régionale.

L'ACBF s'est associée au Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique (UN-OSAA)

pour organiser une série de webinaires promouvant une croissance inclusive et durable dans le cadre de la ZLECAf, l'avenir de la protection sociale au-delà des transferts monétaires et les droits de propriété intellectuelle. Les webinaires ont facilité le partage des connaissances sur les solutions innovantes aux défis critiques en Afrique, favorisant la prise de décision éclairée, la formulation de politiques et le développement inclusif et durable.

Ces événements ont renforcé la réputation de l'ACBF en tant que leader d'opinion et défenseur de la croissance économique inclusive, de l'égalité des sexes et du développement durable tout en amplifiant l'impact transformateur des initiatives menées par la Fondation et l'UN-OSAA.





L'ACBF et le Conseil des consultants en Afrique (CCAf)

organisé un atelier de formation transformatrice à Bukavu, en République du Congo (RDC), pour renforcer la professionnalisation et les compétences des experts africains en conseil. Du 13 au 15 septembre 2023, s'est déroulé « l'Atelier de formation sur le renforcement des capacités en entrepreneuriat pour les consultants en Afrique », qui annonçait une nouvelle ère de professionnalisation et de renforcement des compétences pour les experts africains en conseil. La formation a doté les consultants de compétences de niveau supérieur en entrepreneuriat et en renforcement des capacités, ce qui va leur permettre de soutenir et de faciliter les initiatives de développement durable dans les nations africaines. En investissant dans le renforcement de ces compétences, l'ACBF et le CCAf contribuent à la croissance économique, à la création d'emplois et au progrès social de l'Afrique.

L'ACBF a apporté son soutien institutionnel à l'Association africaine des agroéconomistes (AAAE) pour l'organisation de la 7ème



Conférence africaine des agroéconomistes. Dans le cadre de notre prise de position en faveur de la transparence et de l'engagement, l'ACBF a organisé deux tables rondes sur « *L'agriculture et la souveraineté alimentaire : Quelles sont les priorités en matière de capacités pour l'investissement du secteur privé ?* » et « *Changement climatique et énergie à des fins de production : renforcement des capacités des acteurs des MPME pour accéder aux solutions énergétiques vertes* » pour diffuser son Plan stratégique 2023-2027.

La première table ronde a abordé les priorités en matière de renforcement des capacités visant à promouvoir l'investissement du secteur privé dans l'agriculture et à faire progresser la souveraineté alimentaire.

La deuxième a mis en lumière les besoins essentiels en matière de capacités des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) pour adopter des solutions énergétiques vertes face aux défis posés par le changement climatique. Ces discussions ont mis en lumière les objectifs stratégiques de la Fondation et ont permis aux parties prenantes de mieux comprendre nos priorités.

En outre, les séminaires 'casse-croute' et les séminaires d'apprentissage de l'ACBF ont fourni une plateforme pour une exploration approfondie des projets en cours et des questions pertinentes. Notamment, la note sur les leçons apprises du projet de plateforme d'identification des partenaires locaux (LPIP), visant à développer une plateforme centralisée pour la Fondation Bill & Melinda Gates, a révélé des informations précieuses sur l'engagement des parties prenantes et une approche fondée sur les droits humains pour les questions de changement climatique. Au cours du séminaire, 351 organisations dans les domaines programmatiques de l'assistance technique en santé, du plaidoyer sur les politiques et des communications, de la gestion/analyse des

données et des prestataires/contractants de services ont été identifiées pour être incluses dans la plateforme. L'exécution transparente du projet montre que des missions similaires pourraient être mises en œuvre avec succès en s'appuyant sur des experts expérimentés et des institutions partenaires et en organisant des sessions de formation autour des objectifs, des approches et des livrables.

Le séminaire de la Zimbabwe Environmental Law Association (ZELA) souligne la nécessité d'une approche globale, impliquant toutes les parties prenantes à tous les niveaux, pour lutter contre le changement climatique au Zimbabwe.

Il convient d'adopter une approche fondée sur les droits humains pour s'attaquer au problème du changement climatique. Il est essentiel de disposer de mécanismes d'application solides pour les lois et les politiques existantes afin de garantir que les communautés vulnérables et marginalisées ne soient pas injustement affectées par les effets néfastes du changement climatique. Les séminaires ont permis de mieux comprendre les droits environnementaux, l'engagement des parties

prenantes et l'approche du changement climatique fondée sur les droits de la personne.

La diffusion sélective de l'information (SDI) est devenue un pilier de l'impact de l'ACBF en 2023, la bibliothèque électronique connaissant une croissance exponentielle du nombre de visiteurs et de son utilisation. Cette augmentation souligne le rôle central de la plateforme dans la démocratisation de l'accès au savoir. En 2023, la bibliothèque électronique

a connu une augmentation du nombre de visiteurs, atteignant 212 820 contre 43 704 en 2022. Les téléchargements ont bondi, avec 243,23 Go récupérés, contre 227,95 Go l'année précédente. Cette croissance, qui représente une augmentation de 6,7 % en octobre 2023, a dépassé de 26 % l'utilisation prévue. Ces chiffres stupéfiants montrent l'impact de la bibliothèque électronique de l'ACBF dans la mise à disposition de ressources précieuses aux particuliers et aux organisations.



***Les séminaires ont permis de mieux comprendre
les droits environnementaux, l'engagement des parties
prenantes et l'approche du changement climatique
fondée sur les droits de la personne.***



03

2023 EN CHIFFRES

Le portefeuille de projets a connu une croissance significative, avec désormais 21 projets actifs, dont 15 (71 %) qui soutiennent directement les quatre domaines d'impact clés du Plan stratégique et les six autres (29 %) classés comme programmes spéciaux.

Situation du portefeuille de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique

L'ACBF a lancé son Plan stratégique 2023-2027, en élargissant activement son portefeuille de projets grâce à une approche multi-dimensionnelle.



Le portefeuille a connu une croissance significative, avec maintenant

21

projets actifs, dont 15

(71%)

qui soutiennent directement les quatre domaines d'impact clés du Plan stratégique et les six autres

(29%)

classés comme programmes spéciaux.

Les secteurs du changement climatique et de l'énergie ont reçu les allocations les plus importantes, suivis par la gouvernance économique et sociale, le commerce et l'agroalimentaire et la souveraineté alimentaire. Pour mener à bien ces initiatives, le Secrétariat a mobilisé 15 partenaires financiers et plus de 30 partenaires de mise en œuvre.

Distribution des projets actifs par domaines d'impact clés (KIA)



Performance du Portefeuille en 2023

La Fondation a accordé la priorité au développement humain, au renforcement institutionnel et au service de la connaissance comme principaux instruments et outils pour remplir ses engagements dans le cadre du nouveau Plan stratégique. En 2023, l'ACBF a réalisé les progrès significatifs suivants dans les domaines d'impact clés :



Expansion de l'empreinte programmatique de l'ACBF :

La mise en œuvre de nouveaux projets et programmes a permis à la Fondation d'étendre considérablement son empreinte géographique, atteignant plus de 25 pays à travers l'Afrique, contre 15 pays au début du Plan stratégique. La répartition par région africaine est la suivante :

- **Afrique de l'ouest** (Bénin, Nigeria, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal, Ghana, Togo, Gambie, Sierra Leone, et Burkina Faso);
- **Afrique centrale Africa** (Congo, RDC, Rwanda, et Gabon);
- **Afrique de l'est** (Éthiopie, Kenya, Ouganda and Tanzanie);
- **Afrique australe** (Zimbabwe, Afrique du Sud, Malawi, Zambie, and Mozambique);
- **Petits États insulaires en développement (PEID)** (Comores)



**EMPREINTE
PROGRAMMATIQUE
DE L'ACBF**





Collaboration renforcée avec les acteurs clés opérant dans les domaines d'impact clés du Plan stratégique de l'ACBF :

L'ACBF fournit des services de renforcement des capacités aux acteurs clés, sélectionnés pour leur potentiel à conduire un changement transformateur à travers le continent.



Ces acteurs comprennent

5 entités régionales,

10 entités étatiques,

10 think tanks et centres de recherche,

25 organisations de la société civile (OSC), et

15 associations de jeunes et de femmes.



Participation accrue aux programmes de renforcement des compétences appuyés par l'ACBF et couvrant trois sujets majeurs :

Exploitation des opportunités offertes par la ZLECAf (60 PME participantes), renforcement des capacités entrepreneuriales des consultants africains (25 participants) et analyse du paysage de la formation en fiscalité (15 administrateurs des impôts).



Optimisation des performances des systèmes et processus opérationnels de cinq (5) institutions:

A aidé à l'élaboration de manuels de politiques, de cadres stratégiques et de lignes directrices opérationnelles pour HESPI, ACED, ICCASA, CERAPE et SFA



Études pour éclairer la conception des programmes :

L'ACBF a mené trois (3) études de cadrage sur les compétences entrepreneuriales des femmes et des jeunes dans l'agriculture et une

enquête sur les priorités de recherche en parasitologie vétérinaire en Afrique.



Deux (2) nouveaux produits de la connaissance ont été réalisés :

La Fondation a élaboré une Note d'orientation sur l'affacturage et un recueil d'études de cas sur l'économie de la lutte antitabac en Afrique.



Sensibilisation accrue aux priorités de développement :

L'ACBF a organisé deux grandes conférences : la Conférence des PME et le Sommet des think tanks d'Afrique. En outre, l'ACBF a organisé trois (3) séries de webinaires sur l'optimisation de la ZLECAf, la protection sociale en Afrique et la démystification des droits de propriété intellectuelle (DPI) en Afrique. Elle a également organisé deux tables rondes sur l'agriculture et la souveraineté alimentaire, le changement climatique et l'énergie à des fins de production.



04

REVUE DE L'ANNÉE

La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) est une organisation panafricaine créée en 1991 par des pays africains avec le soutien de leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles en vue du développement durable de l'Afrique.

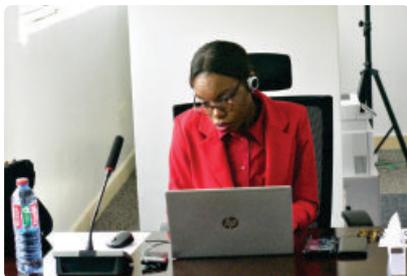
2023 EN IMAGES

Sommet ODD



Formation AFP-TCA en numérique







Dialogue sur le leadership en politiques agricoles en Afrique



Conférence sur la philanthropie en Afrique



Conférence sur la coopération Chine-Afrique pour le développement



Troisième réunion de la Décennie du développement industriel de l'Afrique



Réunion avec les dirigeants de la Commission de l'UA



Réunion avec le Ministre des Finances du Zimbabwe



Retraite du Conseil de l'UA sur l'Agenda 2063



Signature de l'Accord de siège avec l'Éthiopie

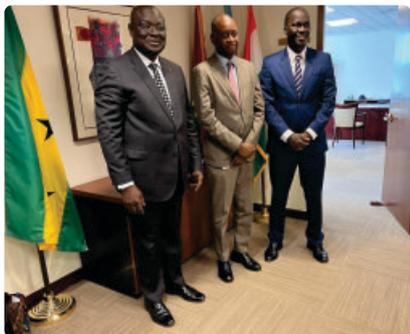


9ème Sommet des think tanks d'Afrique





Aperçu des engagements du Secrétaire exécutif





05

PERSPECTIVES 2024

À l'avenir, la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique se concentrera sur l'élargissement et la portée de son portefeuille de programmes, tout en s'alignant sur les principaux domaines d'impact de son Plan stratégique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre stratégie, il est essentiel que nous accordions la priorité au développement et à la mise en œuvre des points suivants :

- L'Académie ACB,
- Le Modèle d'accélérateur institutionnel, et
- Le Centre de connaissances.

Ces services constitueront les principales offres de l'ACBF, et nous allons concevoir et piloter le contenu de chaque service à l'aide de cadres clairs. La Fondation s'efforcera d'améliorer la responsabilité, l'apprentissage et la mesure de l'impact des programmes grâce à des mécanismes périodiques de suivi et de rapport sur les progrès et à une évaluation rigoureuse des interventions arrivées à leur terme.



L'ACBF vise à accroître son impact en tirant parti de ses partenariats stratégiques, en soulignant notre engagement en faveur de la collaboration et notre croyance dans le pouvoir de l'action collective. Ces partenariats joueront un rôle crucial pour débloquer les goulets d'étranglement de la transformation de l'Afrique. Cette approche en collaboration sera complétée par des efforts intentionnels visant à améliorer les contrôles internes et l'efficacité opérationnelle en recrutant les bons talents et en disposant de ressources financières nécessaires.





06

ÉTATS FINANCIERS DE 2023

**FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023



Ces états financiers annuels audités de l'ACBF couvrent la période allant de janvier 2023 à décembre 2023 et fournissent des données comparatives vis-à-vis de la période comptable précédente qui allait de janvier 2022 à décembre 2022.

OPINION D'AUDIT INDÉPENDANTE

La Fondation continue de recevoir une opinion d'audit sans réserve de la part des auditeurs externes, PricewaterhouseCoopers Chartered Accountants (Zimbabwe). L'opinion des auditeurs indépendants pour l'exercice était que les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et que les éléments probants d'audit qu'ils ont obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder leur opinion.

**FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIFS**Actifs non courants**

Immobilisations corporelles

Actif lié au droit d'utilisation

Total des actifs non courants**Actifs courants**

Stocks

Comptes débiteurs

Montants dus par le personnel

Avances aux projets

Autres actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Total des actifs courants**TOTAL DE L'ACTIF**

	2023 US\$	2022 US\$
	2 064 599	2 130 390
	196 995	430 437
	2 261 594	2 560 827
	16 765	26 307
	62 019	807
	132 670	207 452
	415 085	377 027
	291 569	462 659
	11 613 387	8 766 705
	12 531 496	9 840 957
	14 793 090	12 401 784

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023 US\$	2022 US\$
FONDS ACCUMULÉS ET PASSIFS		
Fonds accumulés	12 127 967	10,480,289
Passifs		
Provisions	631 755	588 599
Autres passifs	1 848 090	1 028 535
Dette de location-financement	10 830	236 227
Gratification finale	163 144	46 000
Total des passifs à court terme	2 653 819	1 899 361
Passif à long terme		
Dette de location-financement	11 304	22 134
Total des dettes	2 665 123	1 921 495
TOTAL DES FONDS ACCUMULÉS ET PASSIFS	14 793 090	12 401 784

**FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023 US\$	2022 US\$
RECETTES		
Contributions des États membres	2 450 128	1 225 685
Contributions spéciales	8 523 449	6 276 435
Autres recettes	741 398	421 101
Total des recettes	11 714 975	7 923 221
DÉPENSES		
Dépenses liées aux projets		
Dépenses de projets Domaines d'impact 1-4 et dépenses de programme	4 783 350	5 599 486
Dépenses de développement des projets et programme	2 686 691	2 551 949
Total des dépenses liées aux projets et programmes	7 470 041	8 151 435
Frais de l'administration et des Conseils	2 597 257	2 304 009
Total des dépenses	10 067 298	10 455 444
Excédent/ (déficit) des recettes sur les dépenses	1 647 678	(2 532 223)



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

**THE AFRICAN CAPACITY BUILDING
FOUNDATION (ACBF HEAD OFFICE)**

2 Fairbairn Drive, Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe
Tel: (+263-242) 304663, 332002
Cell: +263 772 185 308 - 10
E-mail: root@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
WEST & CENTRAL AFRICA**

3rd Floor, The Rhombus, Plot 24 Tumu Street,
Kanda Estates, Accra, Ghana
Tel: +233 540122013
E-mail: accra@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
EAST & SOUTHERN AFRICA**

ACK Garden House, 2nd Floor,
1st Ngong Ave, Nairobi, Kenya
Tel: +254 (20) 5160052. Cell: +254 727 116 276
E-mail: nairobi@acbf-pact.org



www.acbf-pact.org